



## Organisent

### Le Colloque International

## Le Développement Psychomoteur au Préscolaire (DPP2019)

Les 23 et 24 Octobre 2019 au CRMEF de Casablanca-Settat  
Casablanca, Maroc

<https://dpp2019.sciencesconf.org/>

## Appel à communication 2019

### 1. Contexte du colloque

#### a) Le contexte institutionnel

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, un programme officiel intitulé, '*Notre avenir n'attend pas*', a été lancé. Ce programme dote le système éducatif marocain de la pierre de touche qui lui manquait cruellement : un préscolaire de qualité, gratuit et généralisé. Devenu une des priorités nationales, une restructuration du préscolaire et partant du système éducatif, tant au niveau institutionnel qu'au niveau pédagogique, est en cours. Cette restructuration est soutenue par la signature d'un grand nombre de conventions cadres et de conventions spécifiques. Initiées par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle, ces conventions mettent en synergie les différents acteurs aptes à œuvrer efficacement dans le domaine du préscolaire au Maroc. La vision stratégique de la réforme 2015-2030 proposée par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique CSEFRS, notamment le levier N°2, insiste sur la nécessité de rebâtir le système éducatif marocain sur un préscolaire de qualité, gratuit et généralisé : une équipe éducative dirigeante hautement qualifiée et étoffée, des contenus, des activités et des méthodes pédagogiques à la pointe du progrès et des structures d'accueil résolument modernes.

#### b) Le contexte scientifique

De grands enjeux éducatifs, d'enseignement et de formation sont abordés selon le traitement réservé au préscolaire ; en effet, il se pourrait que la psychomotricité, voire les capacités sensori-motrices se figent vers la fin du préscolaire et déterminent ainsi toutes les compétences qui seront acquises après cet âge. Il est donc nécessaire de continuer à enrichir le

débat sur la nature de ce continuum de la psychomotricité qui déterminerait la qualité des performances, physiques et intellectuelles, de tout sujet tout au long de son parcours scolaire, de la maternelle à l'université, et même au-delà. Partant de ce principe, le colloque vise le renforcement de la spécification scientifique des stipulations de la promotion de l'éducation psychomotrice au préscolaire. Ces bases scientifiques seraient à même d'éclairer les pratiques éducatives afin de doter l'enfant de capacités psychomotrices nécessaires pour participer efficacement au développement harmonieux des milieux, physique, culturel et social constitutifs de son environnement.

Aussi, dans une perspective de constitution d'un réseau de praticiens chercheurs dans le domaine de la psychomotricité et de la petite enfance, ce colloque sollicite-il diverses catégories d'acteurs : chercheurs en sciences de l'éducation, psychomotriciens, professeurs d'EPS, pédagogues, planificateurs de l'éducation, spécialistes de l'évaluation, enseignants praticiens et formateurs, administrateurs pédagogiques et tout autre acteur concerné, pour promouvoir un débat sérieux et fructueux sur cette thématique.

## 2. Objectifs du colloque

- Penser la psychomotricité en tant que domaine de recherche et d'étude privilégié ;
- Mettre en valeur l'importance de la psychomotricité en tant que profession incontournable dans le préscolaire ;
- Identifier et analyser les pratiques existantes au niveau de l'éducation psychomotrice au préscolaire ;
- Evaluer la place de l'éducation psychomotrice dans le cadre des programmes de préscolaire.
- Identifier les différents aspects du développement psychomoteur de la petite enfance.
- Définir une stratégie de sensibilisation aux besoins psychomoteurs de l'enfant d'âge préscolaire ;
- Intégrer le volet "psychomotricité" en tant que modèle de maîtrise lors de la formation des éducateurs œuvrant dans le domaine du préscolaire ;

## 3. Axes du colloque

- **Axe 1** : Psychomotricité et développement des habiletés de l'enfant ;
- **Axe 2** : Formation des acteurs et développement de la recherche dans le domaine de la motricité au niveau du préscolaire ;
- **Axe 3** : Développement psychomoteur et pratiques éducatives : Planification, Gestion et Évaluation ;
- **Axe 4** : Politiques et stratégies institutionnelles pour promouvoir le développement psychomoteur au préscolaire.

## 4. Modalités de communication

Les communications proposées peuvent prendre deux formes:

- ✓ **Communications orales** (15 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de discussion pour chaque communication), ces communications seront regroupées en ateliers.
- ✓ **Présentation de posters** : des sessions seront organisées avec des présentations de 5 minutes suivies de quelques questions.

## 5. Propositions de communication

Les propositions de communication doivent respecter le modèle adopté par le colloque, puis être déposées directement, après inscription, sur le site du colloque à l'adresse suivante :

<https://dpp2019.sciencesconf.org/>

**Remarque importante: Les propositions de communication ne respectant pas le modèle du colloque ne seront pas acceptées par le comité d'organisation.**

## 6. Evaluation des communications

Les propositions seront évaluées par le Comité Scientifique du colloque en fonction des critères suivants :

- **L'intérêt et la pertinence du sujet par rapport à la thématique choisie;**
- **La qualité du cadre théorique et de la recension des écrits;**
- **La qualité de la méthodologie : recueil et traitement des données;**
- **La qualité de l'analyse et de l'interprétation des résultats ;**
- **La pertinence des références bibliographiques ;**
- **La qualité de la rédaction du texte.**

**Parmi les propositions acceptées et présentées au colloque 23 et 24 Octobre 2019, les meilleures seront publiées dans un numéro spécial de la Revue Scientifique Internationale de l'Education et de la Formation (RSIEF, ISSN : 2550-5246).**

## 7. Calendrier

- Date limite de soumission des communications : **20 Juillet 2019**
- Notification d'acceptation des communications : **15 Septembre 2019**
- Date limite de retour des papiers de communications modifiés : **30 Septembre 2019**
- Date limite d'inscription au colloque : **30 Septembre 2019**
- Date du colloque : **23 et 24 Octobre 2019**

## 8. Droits d'inscription

Les frais d'inscription couvrent la documentation du colloque DPP2019, les pauses café et les repas de midi.

Frais d'inscription		Enseignants-chercheurs/Formaturs	Etudiants (es)
<b>Avant le 30 Septembre 2019</b>	<b>Marocains</b>	300 DH	200 DH
	<b>Autres</b>	400 DH	300 DH
<b>Après le 30 Septembre 2019</b>	<b>Marocains</b>	700 DH	400 DH
	<b>Autres</b>	1000 DH	700 DH

Le montant doit être payé par virement bancaire à l'ordre de :

**Association des Œuvres Culturelles et Sociales du CRMEF Casablanca,  
RIB : 350 810 000000007115553 13 (Al BARID BANK)**

### Contact du colloque :

Email: [dpp2019@crmeucasablancasettat.org](mailto:dpp2019@crmeucasablancasettat.org)

Site web: <https://dpp2019.sciencesconf.org>

### Président du colloque :

**M. Abdesselam MILI**

### Coordonnateurs du comité scientifique :

**M. Ahmed EL FALLAH & M. Jaouad TERHZAZ**

### Coordonnatrices du comité d'organisation :

**Mme. Batoul BAYALI & Mme. Bouchra GOURJA**